

plus souple en la broiant de jour à autre, Il faut s'abstenir pendant le remede des alimens beaucoup salés, de boisson forte, sur-tout de l'eau-de-vie; j'ai dis qu'il falloit purger avant d'appliquer le remede, c'est à quoi il ne faut pas manquer, vu que la propriété du remede étant de précipiter la guérison, il pourroit survenir d'autres inconvéniens par le défaut de purgation qui doit être proportionnée au tempérament du corps malade. A mon avis ce remede simple & familier, outre qu'il a pour lui le succès de l'expérience, vaut mieux que la ligature ou le bandage qu'on emploie avec tant de confiance pour les maux de jambes; puisqu'il tend à évacuer l'humeur morbifique, au lieu de l'arrêter ou la retenir prisonniere, pour un certain tems seulement, dans quelque partie du corps ». *J'ai crains qu'en vous envoyant ma lettre anonyme vous ne la soupçonniez sortir d'une tête préoccupée de quelque charlatanisme. C'est pourquoi je me souscris.*

Le 7 Mars 1786. *A. Francoite, curé de Rosée, Entre-Sambre-&-Meuse.*



Le *Sel* est le mot de la dernière énigme, & *Tribut* celui de la charade.

*J*E suis, lecteur, un don divin
Précieux à l'homme, à la bête;
En tout pays, chez tout humain
Le jour de ma venue est celui d'une fête.
J'ai de l'éclair l'agilité,
Du verre la fragilité,
La vitesse de l'hirondelle,
Quoique je ne porte point d'aile.
Quelle est donc ma condition?
Un souffle, un trait, hélas! une courte lumière:
Voilà ma définition.

NOUVELLES